

BAC PROFESSIONNEL

ELEVAGE

pour devenir AUXILIAIRE SPÉCIALISÉ VÉTÉRINAIRE



Parcours accessible aux jeunes passionnés et motivés, avec de bons résultats en biologie et SVT



Dernière mise à jour : 15 avril 2016

UN BAC PROFESSIONNEL POUR DEVENIR AUXILIARE SPÉCIALISÉ VÉTÉRINAIRE

Bac Pro CGEA Elevage

3 ans

Titre RNCP Auxiliaire Véto Qualifié (AVQ) 1 an (1ère année)
Le niveau Bac est exigé à l'entrée de la formation AVQ
Le titre AVQ est un diplôme de niveau V, comme le Bepa

Bac Pro + 2 ans

Titre RNCP Auxiliaire Spé Véto (ASV)
Le titre ASV est un diplôme de niveau IV, comme le Bac Pro

Salaire brut débutant pour ASV = 1.600 € mensuel

<u>Employeurs</u> : cabinets vétérinaires (villes et ruraux), une clinique ou un hôpital vétérinaire. Jeunes diplômés ASV = nombre d'embauches = 350 à 400 jeunes chaque année en France

Qualités nécessaires :

- Excellentes connaissances de l'anatomie, de la santé animale
- Avoir un bon relationnel avec le vétérinaire et les éleveurs
- Etre soigneux, ordonné et réactif pour assister le vétérinaire
- Etre capable de supporter la souffrance d'un animal et la réalité de la mort

Centres de formation après le Bac Pro (dans le Sud-Ouest):

- CFPPA de Blanquefort (33): Titre ASV en apprentissage (obligation de trouver un contrat d'apprentissage chez un vétérinaire avant la formation)
- INFREP de Toulouse (31): Titre ASV en alternance

LAP Frantsesenia Avenue du Jai Alai 64220 St Jean Pied de Port - 05.59.37.22.35

www.frantsesenia.com

UNE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR DEVENIR AUXILIARE SPÉCIALISÉ VÉTÉRINAIRE

Le parcours [Bac Pro + Titre ASV] offre des avantages aux futurs ASV :

- 21 en Bac + 15 en ASV = 36 semaines de stage pour la relation avec les animaux
- Pour avoir des connaissances de base en zootechnie, contention, santé animale
- Obtention d'un diplôme Bac Pro pour assurer son avenir professionnel
- Equivalence avec le Certificat de Capacité Animaux Domestiques pour travailler en animaleries, élevages canins, refuges...







UN MÉTIER PASSIONNANT POUR DEVENIR AUXILIARE SPÉCIALISÉ VÉTÉRINAIRE

- L'ASV assiste le vétérinaire dans ses pratiques au cabinet
- L'ASV conseille les éleveurs dans le choix des produits et des soins
- L'ASV réalise la vente des produits vétérinaires
- L'ASV enregistre les données de gestion du cabinet
- L'ASV gère les rendez-vous et prépare les commandes
- L'ASV gère l'hygiène des locaux, la désinfection des outils
- L'ASV ne réalise pas : diagnostics de santé, prescriptions, actes vétérinaires...







Ressources: www.gipsa.fr: Organisme pour l'emploi et la formation professionnelle des ASV http://eva.apform.fr/eva/gipsa.cgi: site d'inscription aux formations

http://www.jobasv.net: site des emplois ASV en France